

Aurélien Rousseau, l'urgence à « voir du concret »

Aurélien Rousseau, ancien directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France et ancien directeur de cabinet de la Première ministre Élisabeth Borne, a pris, le 20 juillet, la suite de François Braun à la tête du ministère de la Santé et de la Prévention.

**Crise à l'hôpital, virage domiciliaire, essor du numérique...
les dossiers sont nombreux.**



Depuis cet été, Aurélien Rousseau, 47 ans, est le nouveau ministre de la Santé et de la Prévention, en remplacement de François Braun⁽¹⁾. Il a, dès son entrée en fonction avenue de Ségur, appelé à la libération des énergies.

« Le monde de la santé traverse, depuis plusieurs années maintenant, des crises, au-delà du Covid, a-t-il relevé. Il y a urgence à donner à voir du concret, à voir les changements pour les soignants, les soignés, dans les services, dans les cabinets médicaux ».

Convaincu que son ministère « doit apporter des réponses à tout un monde réclamant, avec justesse, du sens », il a clamé sa « volonté farouche que l'on entre partout, à l'hôpital comme en ville, dans le temps des preuves ».

APPEL AUX INNOVATIONS DE TERRAIN

Pour cela, à chacun de « faire bouger ses idées et son fonctionnement habituels, a-t-il insisté. La crise du Covid, sans la repeindre en rose comme si cela avait été autre

chose qu'une longue et difficile épreuve, nous a montré que nous savons être plus grands que les prés carrés ». En somme, il convient, selon lui, de faire preuve d'agilité et d'un esprit innovant.

C'est pourquoi Aurélien Rousseau entend « encore et encore faire confiance à ce qui émerge comme solutions » sur le terrain. « Je demanderai (...) à toute l'administration de (mon) ministère, ici comme dans les territoires avec les ARS, d'être à l'écoute, prête à bouger, à prendre des risques », a-t-il complété.

Les enjeux sont multiples : lutter contre les déserts médicaux, fluidifier les parcours de soins, pérenniser l'hôpital, améliorer le traitement des urgences et des soins non programmés (en généralisant, notamment, le Service d'accès aux soins ou SAS), poursuivre le déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé mais aussi du numérique en santé, renforcer le virage ambulatoire, adapter le système de santé au vieillissement de la population...

(1) Agnès Firmin Le Bodo a, quant à elle, conservé son poste de ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé. Bruno Le Maire, lui, est resté ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.



La nécessité d'une refonte du système de régulation des produits de santé, comme l'appelle de ses vœux le Snitem. »»

PRIORITÉ À LA PRÉVENTION

La prévention est, quant à elle, une fois de plus érigée au rang de priorité. Elle est « *la condition de la soutenabilité de notre système et le premier des combats contre les inégalités sociales et territoriales* », a pointé Aurélien Rousseau. Le ministre, à l'occasion de la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York fin septembre, a d'ailleurs annoncé le lancement, en octobre à Lyon, d'une nouvelle stratégie française en santé mondiale pour la période 2023-2027, en vue de répondre aux défis du dérèglement climatique, de la croissance démographique ou encore, des inégalités territoriales. Elle abordera la santé et le bien-être des populations à tout âge, tout en défendant l'accès universel à la santé.

À cela s'ajoute la nécessité d'une refonte du système de régulation des produits de santé, comme l'appelle de ses vœux le Snitem et comme le souligne le rapport commandé par l'exécutif et rendu public le 29 août (*lire notre article en page 6*). Aurélien Rousseau, aux côtés de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, ainsi que Thomas Cazenave, ministre délégué aux Comptes publics, ont d'ores et déjà promis des mesures à court et long termes, y compris dans la prochaine loi de financement de la Sécurité sociale (*lire notre article sur le PLFSS en page 8*).

DEUX AUTRES NOMINATIONS À LA SANTÉ

Auparavant codirectrice de l'innovation, de la recherche et de la transformation numérique à l'ARS d'Île-de-France, **Julie Lagrave**, énarque, a été nommée, cet été, conseillère innovation et numérique du ministre de la Santé et de la Prévention. **Grégory Emery**, médecin spécialiste de santé publique et de médecine sociale et directeur général adjoint de la santé depuis février 2022 a, quant à lui, été nommé, le 20 septembre dernier, directeur général de la santé.

DE L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE À LA SANTÉ

Aurélien Rousseau, natif d'Alès, a commencé sa carrière en tant que professeur d'histoire-géographie, en particulier à Bondy, en Seine-Saint-Denis. Il a ensuite suivi le conseil de son mentor, Nicolas Revel, entre autres ancien directeur général de l'Assurance maladie, en tentant et en réussissant le concours de l'ENA dont il est sorti diplômé en 2009.

Après avoir été rapporteur au Conseil d'État, directeur adjoint du cabinet du maire de Paris Bertrand Delanoë ou encore, directeur de cabinet adjoint et conseiller social des Premiers ministres Manuel Valls et Bernard Cazeneuve, il s'est peu à peu spécialisé dans le domaine de la santé.

Agnès Buzyn, alors ministre des Solidarités et de la Santé, lui a en effet confié, en mars 2018, le pilotage de la concertation sur les enjeux des ressources humaines à l'hôpital avant de le nommer, quelques semaines plus tard, directeur général de l'ARS d'Île-de-France.



© DR



© MINISTÈRE DE LA SANTÉ